

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE LEZ-FONTAINE**

LUNDI 10 AVRIL 2017

Convocation :
04/04/2017

Affichage :
11/04/2017

Présents : Christophe DECHERF, Sandrine VINCENT, Sébastien DEMANEZ, Sylvain JOURDAIN, Véronique NICQ, Gabriel DUTREMEE, Annick HONORE, Martine MORETTI

Absente excusée : Géraldine ANSEL

Secrétaire de séance : Sandrine VINCENT

- 1. Signature du procès-verbal de la réunion de CCAS du 15 février 2017**

- 2. Approbation du Compte de Gestion 2016 de Madame le Receveur Principal**

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion est un document de synthèse qui retrace les opérations budgétaires effectuées au cours de l'année 2016 en dépenses et en recettes.

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ce compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui doit constater la stricte concordance avec le compte administratif.

Résultats budgétaires de l'exercice

Fonctionnement

Dépenses	3 009,21 €
Recettes	3 485,28 €
Résultat : excédent :	476,07 €

Après en avoir délibéré le conseil d'administration, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2016 du trésorier municipal

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3. Vote du Compte administratif 2016

Sous la présidence de Madame Sandrine VINCENT, le Conseil d'Administration examine le compte administratif communal 2016 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	3 009,21 €
Recettes	3 485,28 €

Hors de la présence de Monsieur Christophe DECHERF, président, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte administratif du budget CCAS 2016.

4. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 au Budget Primitif 2017

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	476.07
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	898.55
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 374.62
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0.00
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	1 374.62
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	1 374.62
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité cette proposition.

5. Vote du Budget Primitif 2016

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration de se prononcer sur le budget primitif 2017 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	4 069,62 €	4 069,62 €
TOTAL	4 069,62 €	4 069,62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité cette proposition.

6. Questions diverses

- M. Sébastien DEMANEZ propose d'étendre aux trois jeunes handicapés du village la visite et le cadeau au moment de leur anniversaire.
Proposition adoptée à l'unanimité.
- Le point est fait sur la tournée des anciens.
- Une prochaine réunion est prévue courant 2eme quinzaine d'août 2017.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h.

Le Président, Christophe DECHERF

Sandrine VINCENT

Sébastien DEMANEZ

Sylvain JOURDAIN

Véronique NICQ

Gabriel DUTREMEE

Annick HONORE

Martine MORETTI